

FORMATION A L'ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Méthode de l'arbre des causes

PUBLIC ET PRE- REQUIS :

- Membre du C.H.S.C.T, Cadres ou toute personne chargée de l'analyse des accidents du travail,
- Savoir lire, écrire, et maîtriser les quatre opérations.

OBJECTIFS :

- Comprendre l'intérêt d'analyser les accidents du travail dans l'entreprise
- Acquérir et maîtriser la méthodologie de construction d'un arbre des causes pour l'analyse,
- Connaître les règles de prévention à appliquer,
- Savoir choisir et évaluer des solutions.

PRINCIPE D'ACTION :

Echange entre participant et formateur, sur des cas écoles ou cas concrets, mise en situation du groupe de travail.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques par rapport à l'action de formation,
- Liaison permanente entre la PRATIQUE et la THEORIE,
- Mise à disposition d'une salle de réunion,
- Evaluation continue de la progression des personnes.

SANCTION :

- Attestation de formation.

CONTENU

Objectif global :

Au terme de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Réaliser une analyse d'accident du travail par la méthode « Arbre des causes »
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Thèmes et objectifs spécifiques de la formation :

1. Les enjeux de la sécurité

- Les accidents du travail et maladies professionnelles,
- Les coûts et conséquences de la non-sécurité.

2. Situer l'analyse des accidents dans la démarche de prévention

- Pourquoi analyser les accidents du travail (ou incidents) ?
 - Pour agir
 - Pour communiquer
 - Pour répondre à la réglementation
- Constitution d'un groupe de travail.

3. Analyse des accidents : Méthode de l'arbre des causes

- Présentation de la méthode,
- Le recueil de faits : Visite terrain, recueil de témoignages, brainstorming,
- La construction de l'arbre,
- La recherche et la sélection des mesures curatives et préventives,
- Application et suivi des solutions.